

Les tensions entre engagements privés et engagements collectifs, des variations au cours du temps selon le genre et les groupes sociaux

Variations across time in the tensions between private and public engagement. Differences by gender and social location

Simone Pennec

Number 51, Spring 2004

Engagement social et politique dans le parcours de vie

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/008873ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/008873ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Lien social et Politiques

ISSN

1204-3206 (print)

1703-9665 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Pennec, S. (2004). Les tensions entre engagements privés et engagements collectifs, des variations au cours du temps selon le genre et les groupes sociaux. *Lien social et Politiques*, (51), 97–107. <https://doi.org/10.7202/008873ar>

Article abstract

Variations in rates of engagement characterise both involvement in issues close to home and causes that are more general. The article pays particular attention to the first type of involvement, one that is often invisible. A particular transition is examined—the end of employment and the beginning of retirement—as are patterns of movement between public and private forms of involvement. No matter where it occurs, involvement should be analysed as forms and norms of responsibility to others, and including their different configurations by gender and social location.

Les tensions entre engagements privés et engagements collectifs, des variations au cours du temps selon le genre et les groupes sociaux

Simone Penne

Cette contribution prend appui sur plusieurs recherches principalement consacrées aux sujets suivants : les solidarités au sein de la famille, les réseaux de fréquentation dans l'entourage, l'évaluation des parcours de vie et des différents groupes d'âge¹. Dans les situations étudiées, la pluralité des engagements tenus ou tentés par les individus au cours du temps manifeste leur volonté d'exercer des responsabilités auprès d'autrui et, simultanément, leurs souhaits d'actions qui soient source de réalisation de soi. Diverses contraintes vont cependant entraîner des tensions qui conduisent à hiérarchiser, à temporiser et parfois à éliminer les projets envisagés ou ceux pour lesquels les personnes ont été sollicitées. De telles confrontations entre les souhaits d'engagement et les souhaits ou les impositions de désengagement sont plus fréquemment énoncées par la population féminine. La majorité des analyses qui suivent mettent en situation les conflits entre

les divers engagements pour les femmes. Pour autant, les hommes sont eux aussi aux prises avec la pluralité des engagements, et l'analyse des régulations sociales et familiales mériterait d'être approfondie en ce sens.

La pluralité des engagements de proximité est analysée ici en soulignant la tendance à l'occultation ou à la déqualification de ces formes d'engagement. Sont également interrogés les processus qui conduisent certaines personnes à faire retour vers « la sphère privée » en se désengageant des actions plus collectives. Ce questionnement prend en compte trois points : les engagements de proximité dans leurs usages et leurs niveaux de visibilité ; les tensions entre engagement et désengagement dans les moments de transitions de fin de carrière et de début de retraite ; et le sens de la responsabilité à l'égard d'autrui que les engagements privés et collectifs mettent en jeu.

Les engagements de proximité : une visibilité incertaine

Entendu au sens du militantisme, l'engagement paraît souvent devoir être restreint aux actions collectives organisées, voire à la défense d'une cause publique. Cette perspective ne sera pas retenue ici dans la mesure où les études de référence concernent plus précisément les engagements pratiqués au quotidien. La sphère retenue est celle de la proximité au sens du réseau des personnes considérées comme faisant partie des proches et au sens de la distance spatiale. Cette proximité conjugue ainsi le privé et le public, au sein de plusieurs collectifs d'appartenance entre famille, voisinage, amis, associations, etc. L'interdépendance entre public et privé peut sembler évidente pour avoir été analysée par plusieurs sociologues et l'on peut rappeler, entre autres, les travaux d'Agnès Pitrou (notamment l'article intitulé « Le mythe de la

Les tensions entre engagements privés et engagements collectifs, des variations au cours du temps selon le genre et les groupes sociaux

famille et du familial», 1996) ainsi que le récent ouvrage que Florence Weber et al. (2003) consacrent à l'étude des «charges de famille». Néanmoins, pour nombre de sociologues encore, parler d'engagement se limite à traiter de «la chose publique». En témoignent le récent symposium consacré aux «Engagements de proximité» (Roux et al., 2003) et les débats soulevés par les engagements auprès des proches, entendus comme «dévouements» et expression de sentiments, «le travail de l'amour» au naturel en quelque sorte. L'usage même du mot engagement est alors récuse pour tout ce qui concerne les affaires de famille, d'amitié, etc. Suivant le même procédé de réduction, les formes de l'engagement dans le travail professionnel sont principalement associées au militantisme syndical (qui peut être une simple adhésion) et aux activités des comités d'entreprise. Par contre, les dimensions d'engagement comprises dans l'activité elle-même, particulièrement fortes dans les services et là où les dynamiques relationnelles sont fondamentales, sont plus rarement et plus difficilement lues comme des engagements véritablement choisis. Les recherches menées sur les emplois de proximité (Dussuet, 2002) et sur les soins à domicile par exemple (Cognet, 2002) rendent bien compte des enga-

gements personnels et sociaux de ces salarié(e)s, bien au-delà des normes de l'activité professionnelle aussi bien dans les pratiques que dans les temps passés auprès des personnes aidées. La responsabilité envers autrui y est présentée comme un engagement fort, certes contraint par les conditions de vie des personnes aidées et les conditions de travail, mais néanmoins délibérément choisi. Cette analyse est aussi retenue par Stéphanie Gaudet et Johanne Charbonneau (2003) lorsqu'elles montrent comment les jeunes femmes montréalaises définissent et pratiquent leurs engagements au sein des réseaux de proximité y compris auprès de leurs collègues en milieu de travail, «milieu de travail [qui] représente une sphère privilégiée et inédite leur permettant d'intégrer quotidiennement leur souci de responsabilité sociale». Nous retrouvons des positionnements de ce type chez les personnes en fin de carrière et en début de retraite que nous présenterons dans les points suivants.

Sur un autre plan, nombre de travaux consacrés à l'engagement semblent assez peu prendre en compte les effets des pratiques privées sur les formes plus organisées des pratiques collectives. Ces engagements collectifs et leur diversité nous paraissent pourtant devoir être analysés en tenant compte des engagements privés et semi-privés qui peuvent restreindre les investissements collectifs et, également, contribuer à les configurer selon les différents événements et les moments des parcours de vie. Par ailleurs, les travaux traitant du militantisme analysent rarement les engagements moins formalisés, ceux qui ne donnent pas lieu à la mise en association déclarée qui leur assurerait une reconnaissance collective et une certaine visibilité publique. Cependant, plusieurs recherches ont montré quand

et comment les femmes ont pu avoir accès aux places publiques au sein des organisations syndicales et politiques, généralement sous le contrôle des dirigeants, et différemment selon les périodes socio-historiques (Jenson, 1993). Les contenus et les formes de ces engagements ont connu diverses fortunes au cours du temps, si l'on songe par exemple aux groupes féminins constitués au sein des organisations ouvrières et à leur disparition progressive (Loiseau, 1996).

Plusieurs recherches cependant prennent en considération les engagements de proximité outre ceux qui s'exercent dans les réseaux de la parenté. Comme le soulignent Johanne Charbonneau et Philippe Estèbe (2001) en introduction à un ouvrage consacré à la responsabilité, on peut remarquer la prédominance des travaux des chercheurs canadiens dans l'approche de type sociétale tandis que les recherches menées en France se situent plus fréquemment sur le plan des engagements les plus institutionnalisés. Les recherches consacrées aux mouvements de solidarité et d'entraide au plan local, ou de luttes dans les quartiers et parfois à une plus grande échelle, mettent en évidence la volonté de maintien de «la proximité avec la cause» et, pour partie, le refus des rôles d'autorité et de pouvoir, y compris dans les directions d'associations par exemple. Enquêtant auprès de jeunes femmes militantes, Anne Quéniart et Julie Jacques (2002) montrent également la multimilitance et la quotidienneté de leurs mobilisations. Elles soulignent leur prise de distance avec «l'identité collective de l'association [et] la valorisation de l'authenticité aux dépens de la fidélité». Ces attitudes privilégient les engagements informels et font contraste avec l'esprit d'appartenance parfois partisan,

voire d'embrigadement, des engagements les plus formalisés. Mais, pour partie, ces postures contribuent à l'invisibilisation des engagements d'adhérent(e)s participant(e)s, par opposition aux engagements des dirigeants qui seuls seront perçus comme des militants à part entière. À ce jeu d'ombres et de lumières portées sur les places tenues, nombre des acteurs disparaissent de la scène publique et ces acteurs se trouvent être tout particulièrement des femmes. Celles-ci, bien que nombreuses en tant que bénévoles et militantes dans les diverses associations, ne comptabilisent qu'une minorité d'élues aux fonctions de responsables (Ferrand-Bechman, 2003). Par ailleurs, les principaux engagements associatifs de proximité tels que ceux étudiés dans un centre social par Sandrine Nicourd (2003) montrent combien ces investissements, de la part des femmes en particulier, mettent en jeu des contenus proches de leurs compétences domestiques, familiales et, éventuellement, professionnelles. Ce faisant, ces contenus mêmes mettent les engagements publics et les engagements privés en position de concurrence permanente, au risque du rappel normatif d'un ordre prioritaire des obligations affectives, celui des rôles familiaux et des fonctions d'entourage, entre autres. Les formes et les contenus de ces investissements de proximité se déclinent aussi selon les différents moments du cycle de vie, les réseaux de fréquentation et les groupes de pairs dominants à chaque séquence. Plusieurs tensions existent entre les diverses possibilités d'engagements, lesquelles vont imposer aux individus de régler leurs priorités au cœur de différents rapports normatifs sociétaux. Ces tensions conduisent à négocier, avec autrui et avec soi-même, les formes mêmes de l'invest-

tissement individuel au niveau des divers collectifs d'appartenance.

L'hypothèse peut être faite que ce que nous avons dénommé les engagements privés et de proximité s'exercent à l'invisible, au « naturel » et comme « allant de soi », y compris pour les personnes qui s'y consacrent. Invisibilisation confortée par les décideurs qui l'utilisent et par les analystes qui l'ignorent. Pour autant, ces engagements personnels dans les réseaux de proximité influent sur les engagements collectifs, dont ils constituent, en même temps, le versant trop souvent occulté. Les analyses en termes d'invisibilité, développées dans l'étude du travail domestique et du travail familial, peuvent servir de paradigme dans l'étude des formes d'engagement dans le travail de constitution et d'entretien des liens sociaux de proximité. À condition, toutefois, de considérer cette invisibilité comme une forme construite de pratiques connues et mises en usage par les politiques publiques dans la régulation des rapports entre les sexes, entre les classes sociales et entre les générations. Dans le cadre de ces politiques, au plan privé, on peut assister à des sur-engagements et à des ré-engagements, par exemple à travers le développement des « emplois familiaux » et la monétarisation du travail filial en France. Sur un autre plan, la loi sur la parité peut être vue comme une certaine incitation à l'engagement public des femmes. Deux registres d'actions publiques nettement configurés par des déterminants sociaux propres aux caractéristiques des groupes d'appartenance (classes et sexes en particulier mais aussi groupes ethniques ou minorités...).

Pour rendre compte des allers et retours entre les lieux et les degrés d'engagement, nous retenons ici une

séquence temporelle particulière, celle où s'élaborent l'anticipation de la cessation d'activité professionnelle et les formes de passage à la retraite ainsi que les premiers temps de vie à la retraite². Ces moments de transition biographique au plan professionnel s'accompagnent aussi de transformations familiales, intergénérationnelles et conjugales, et parfois de changements résidentiels. Transitions plurielles qui font l'objet d'intenses transactions avec soi-même et l'entourage, quant à la définition des projets de vie à élaborer, à exclure, à poursuivre ou à expérimenter. Les conflits potentiels entre les sollicitations et les souhaits sont alors mis en évidence dans un cadre temporel où sont évaluées, d'une part, ses capacités individuelles et, d'autre part, les possibilités et les contraintes dans l'environnement.

Engagement(s) et désengagement(s) dans les transitions de fin de carrière et de début de retraite

Au seuil de la retraite ou à ses débuts, les personnes enquêtées définissent des projets de vie, et parfois préconisent des modèles pour cette mise en « inactivité professionnelle » ou « en retraite », qui se différencient selon les milieux sociaux et selon le genre. Cependant, une représentation modélisée du parcours des débuts de retraite tend à se généraliser, y compris pour les générations du mitan professionnel. Tout d'abord, l'âge même du « dégageant » professionnel semble s'imposer à 55 ans, plébiscité comme le bon âge et faisant fonction de borne temporelle et de seuil en-dessous duquel la légitimité du départ est mise en doute. Or, la situation française est caractérisée par un âge au départ bien plus bas que celui de la majorité des pays de déve-

Les tensions entre engagements privés et engagements collectifs, des variations au cours du temps selon le genre et les groupes sociaux

100

loppement comparable et par une représentation dévalorisée des fins de carrière (Guillemard, 2003). De plus, l'abaissement des âges de la retraite a été accompagné du développement du chômage pour les salariés âgés. Chômeurs âgés qui, dispensés en partie de certaines démarches administratives, reconstruisent parfois une identité en rapport avec leur travail par le biais de l'engagement dans les comités de chômeurs (Démazière, 2002). Dans un tel contexte, l'entrée dans la retraite « jeune encore » permet de recomposer plusieurs séquences différenciées, entre temps de pause et temps de réengagements. Souhaits exprimés d'un temps pour soi, puis d'une période d'expérimentations sur le plan des engagements associatifs comme sur un plan plus consumériste. Les individus « en cessation d'activité » (expression qui tend à se développer, regroupant retraités, chômeurs et préretraités) ont à choisir entre deux représentations d'eux-mêmes : être vieux au travail ou jeunes en retraite et, dans ce dernier cas de figure, être sollicités pour s'engager dans maintes activités de « senior » et non plus être relégués en fin de carrière. Transformations des parcours temporels qui participent aussi à la mutations des formes d'engagement. « Plus de seniors et moins

de militants » comme le constatent Georges Hatchuel et Jean-Pierre Loisel (1998) dans l'étude des évolutions des adhésions aux associations. Ces chercheurs permettent de comparer les engagements associatifs des différentes générations françaises; ils notent que les personnes de plus de 60 ans « sont plus tournées vers un engagement altruiste » (25 % des engagés dans l'aide aux personnes défavorisées, 5 % dans la solidarité internationale, 7 % dans les droits de l'homme). Comportements à rapprocher de ceux manifestés par les jeunes femmes évoquées précédemment et qui renvoient aux dimensions philanthropiques de ces engagements.

Le temps pour soi : différer les engagements

Ce « temps pour soi », évoqué dès le mitan de carrière, est revendiqué en fin d'activité par la grande majorité des individus. La mise en pratique d'un tel souhait va ensuite diverger selon des effets différentiels induits par les trajectoires professionnelles et les places familiales. Ce temps pour soi est vécu comme « un premier temps pour souffler », souvent exprimé ainsi par les hommes et plus fortement par ceux du milieu populaire; il marque surtout pour les femmes le souci d'un retour sur soi. Au-delà de la cessation du travail salarié, il inclut aussi bien la prise de distance avec ce groupe de pairs que la baisse souhaitée de la domesticité et des obligations familiales. Le projet de mettre à distance l'organisation antérieure des temps, considérés à forte charge de travail au plan mental, tant dans l'activité professionnelle que dans le souci d'autrui, conduit alors à reporter les engagements collectifs, perçus comme susceptibles d'entraîner de nouveaux temps contraints.

Ce temps pour soi est également considéré comme un moyen de redé-

couverte des potentialités mises en veilleuse auparavant. Après le temps de vacuité souhaitée, imaginée comme ressourcement, la (re)découverte suppose alors l'expérimentation de diverses activités et la fréquentation de nouveaux groupes, en couple ou par le biais d'amis ou de relations diverses. Comparés aux propositions des secteurs associatifs, les engagements privés paraissent alors plus risqués, compte tenu des divergences potentielles entre les diverses personnes impliquées dans les interactions (conjoint-enfants-ascendants-entourage) et des degrés d'interdépendance entre ces acteurs. C'est dans ce second temps d'expérimentation que se diversifient les parcours d'engagement, en particulier selon les groupes sociaux. Nous prendrons comme exemple les femmes ayant exercé dans les milieux de la santé (hôpital) et du travail social (crèches municipales) et dans les services d'entreprises publiques : Électricité-Gaz de France (EDF-GDF) et Direction des chantiers navals (DCN).

Des engagements privés modulables selon les groupes sociaux

Les formes de prise à distance vont se distinguer selon le parcours professionnel et selon l'entourage, familial en particulier, et contribuer aux types d'engagements collectifs retenus. Ainsi, les employées des services dont les carrières et celles de leurs conjoints ont été fortement ascendantes et associées à des mobilités résidentielles importantes (par exemple à EDF-GDF) parviennent à maintenir leurs distances avec les obligations familiales (filiales, parentales et grand-parentales), à la retraite comme auparavant. Ce type d'engagement privé est minoré en prenant appui sur les pratiques issues de l'éloignement antérieur, sur des usages différenciés des espaces territoriaux et les possibi-

lités de double résidence pour les milieux les plus aisés (Guichard-Claudic, Pennec et al., 2001). Les nouvelles pratiques initiées à la retraite vont alors être mises à profit pour prolonger les distances antérieurement acquises.

Pour ce qui concerne les anciennes professionnelles du social et de la santé³, plusieurs différences sont à noter concernant aussi bien les engagements privés que les engagements publics. Différences à considérer également selon les niveaux de qualification. Ces professionnelles ont souvent fait l'objet de sollicitations de la part de leur entourage familial et de voisinage durant leur vie active, au nom de leur activité dans le secteur du soin et de l'aide (Douguet, 2000). À la retraite, ces sollicitations sont renforcées sous les effets cumulés du nouveau statut de retraité et de l'accroissement des demandes. Aux yeux de l'entourage, en tant que retraitées, ces personnes ajoutent aux compétences précédemment attribuées et attendues la disponibilité de temps, la proximité et le sentiment d'appartenance à un même réseau. Les attributs attendus de leurs prestations envers tous les proches : parents, amis, voisins... se rapprochent alors des caractéristiques du travail familial. Les spécificités du travail de famille analysées par Jean-Hugues Déchaux (1994, 1996), à savoir l'accessibilité, la polyvalence, la plasticité, la confiance, et dans une certaine mesure la gratuité ou tout au moins la dynamique du don, peuvent être retrouvées dans ces pratiques.

Les récents retraités sont aussi abondamment sollicités par les demandes du secteur associatif et leur participation s'y étend rapidement, tout particulièrement dans des engagements altruistes comme indiqué précédemment. Dans nos études relatives au

parcours de vie et aux réseaux de voisinage, les anciens professionnels du secteur social et de la santé rencontrés se retrouvent fréquemment au sein des divers organismes d'entraide, du fait de leurs réseaux d'interconnaissance et d'une certaine assurance quant à leurs capacités en la matière. Les exemples sont nombreux et les expériences continuent de se développer : les associations d'aide aux malades, de soins palliatifs, les visites à domicile, les activités solidaires des offices de retraités, les centres du volontariat ou du bénévolat. Les manières de répondre à ces sollicitations sont cependant distinctes selon la hiérarchie des postes professionnels antérieurement occupés. Ainsi, par exemple, les infirmières, les assistantes sociales et plus généralement les cadres investissent les fonctions de responsabilité, d'encadrement en quelque sorte, prolongeant les modalités professionnelles, y compris dans la distance avec les personnes aidées. Par contre, les engagements des aides-soignantes retraitées sont exercés le plus souvent dans la relation directe, par exemple en tant que visiteuses à domicile ou en établissement, ou dans d'autres bénévolats tels que les restos du cœur, etc. Les rôles tenus par ces dernières sont le plus souvent ceux d'adhérentes, n'accédant que rarement aux fonctions de responsables des associations. Reprenant les termes d'Anne-Marie Arborio (2001), nous pouvons considérer que le « personnel invisible » du monde hospitalier prolonge ainsi sa carrière d'invisibilité sociale dans les activités bénévoles de retraite.

Incidences des configurations privées sur les engagements collectifs

La comparaison entre les deux sous-groupes précédents nous semble également intéressante pour rendre

compte des incidences des configurations privées sur les engagements collectifs. Alors que les projets présentés sont similaires au moment du départ à la retraite, leur concrétisation va diverger. On peut constater que pour les personnels les moins qualifiés (ici aides-soignantes, auxiliaires maternelles, agents hôteliers...) les souhaits de temps pour soi, comme ceux de réinvestissement dans des actions collectives, sont plus fortement concurrencés par les réengagements dans le soutien familial et dans l'entourage. De plus, il est à souligner que les âges mêmes de retraite jouent aussi en ce sens dans la mesure où nombre de ces personnes partent plus tard, du fait de carrières interrompues et (ou) exercées à temps partiel, compte tenu de leurs rôles parentaux. En outre, la reproduction des inégalités sociales contribue à accroître les besoins de leurs descendants jeunes adultes (tout particulièrement en périodes de chômage et de « petits boulots ») et, dans le même temps, les sollicitations des ascendants, dont le vieillissement pathologique est plus précoce. On assiste ainsi, pour ces populations, à l'accumulation des charges familiales sous l'effet ciseaux d'une entrée plus tardive en retraite et d'une plus forte demande de soutien privé, réduisant d'autant les opportunités de temps et de disponibilités pour les engagements extérieurs.

A contrario, les personnes les mieux pourvues (ici les infirmières, les cadres EDF), moins rapidement rappelées aux sollicitations domestiques, peuvent sans trop de risques mettre à distance quelque temps leurs investissements et réseaux professionnels pour mieux parcourir la gamme des possibles et y sélectionner les formes et contenus d'activité et de nouveaux réseaux d'appartenance. Ces engagements plus collectifs, lors-

Les tensions entre engagements privés et engagements collectifs, des variations au cours du temps selon le genre et les groupes sociaux

102

qu'ils ont été sélectionnés et reconnus dans l'entourage, contribuent à leur tour à tenir à distance les injonctions familiales et les sollicitations non souhaitées. Par ailleurs, les ressources économiques, jointes aux compétences et aux réseaux de connaissances dont ces personnes disposent, leur permettent d'organiser les régulations familiales par l'appel aux services et par la délégation à d'autres membres de la parenté. Dans ce dernier cas existe aussi une certaine relégation dans la mesure où les répartitions des fonctions familiales entre les membres d'une même fratrie, par exemple, s'établissent selon une logique conforme aux différents capitaux détenus, imposant aux unes de faire et permettant aux autres de faire faire (Kaufmann, 1996; Pennec, 2002). La déqualification de ces fonctions se joue au niveau intra-familial et entre femmes comme, au niveau social, entre les familles et les femmes des différents milieux sociaux.

Au plan des engagements collectifs, les personnes les mieux dotées étendent plus facilement leurs activités, au-delà des réseaux de proximité, vers diverses associations et jusqu'aux mandats électifs. On doit cependant relever que ces derniers concernent plus fréquemment les personnes pré-

sentes sur la scène publique avant le passage à la retraite, et plus souvent les hommes. Toutefois, en France, la loi relative à la parité des femmes et des hommes sur les listes électorales a fait apparaître de nouvelles candidates à l'engagement public. Les nombreuses résistances d'ordres divers, dont celles exposées ici, ont cependant réduit ces aspirations à une portion congrue des élus, si l'on excepte les fonctions d'élues dans les conseils municipaux. Plusieurs facteurs contribuent ainsi à des modulations successives des engagements selon des choix sous contraintes. Néanmoins, nous considérons que l'étude des responsabilités envers différents publics ne peut se limiter aux indicateurs de présence plus ou moins visible en places publiques et dans la proximité des lieux de pouvoir. Dans le point suivant, nous présentons quelques situations pour mieux préciser les réaménagements fréquents entre les différentes responsabilités en présence.

Engagements et responsabilité à l'égard d'autrui

Plusieurs configurations donnent à voir comment les engagements collectifs sont susceptibles d'ajustements répétés et parfois de replis vers les actions au sein de la parenté, des réseaux amicaux et de voisinage. Certains engagements collectifs se révèlent plus sensibles que d'autres à la concurrence des sollicitations émanant de la sphère privée, ceux qui relèvent de l'éducation, du soin, des diverses formes d'entraide et, plus globalement, de la solidarité. Or, les femmes se retrouvent majoritairement dans ce type de fonctions, dans les associations et dans les mandats politiques. Les engagements solidaires, réalisés dans la proximité, s'avèrent les plus dépendants à l'égard des

demandes familiales et de celles de l'entourage, au détriment des formes associatives. Les engagements dans les directions d'organismes et les mandats électifs — dans les collectivités locales par exemple — semblent mieux résister à ces forces de rappel vers les fonctions domestiques et les soins profanes. Néanmoins, les mandats exercés par nombre de femmes élues concernent, eux aussi, des domaines proches des fonctions assurées à titre privé (éducation, emploi, santé, etc.) et, sur la longue durée, ce type d'engagements va céder le pas, face aux exigences de la société et de ses règles quant au soin envers les proches. Les processus d'investissement et de retrait qui remanient les temps des différents engagements vont être retracés ici à partir de situations particulières, en tenant compte, d'une part, des tentatives pour limiter les engagements de la sphère privée et, d'autre part, des difficultés à se désengager des places collectives.

Des formes de résistance à l'engagement privé

Les résistances à l'engagement privé peuvent s'exprimer par différentes stratégies, par exemple celle de retardement du passage à la retraite pour contenir l'ensemble des sollicitations familiales et tenter d'y introduire une sélection. La conjugalité et la grand-parenté sont évoquées comme des responsabilités (Le Borgne-Uguen, 2001) à reconfigurer pour une meilleure définition de ses propres engagements. Les obligations filiales font plus fréquemment encore l'objet d'interrogations relatives au sens et aux formes de la responsabilité engagée, tout particulièrement lorsque les ascendants ne décident plus eux-mêmes de leur devenir (Pennec, 2004), parfois au point de devoir assurer des mesures de protection

juridique à leur égard (Le Borgne-Uguen et Pennec, 2004). Ainsi, dès avant le passage à la retraite, certaines femmes craignent d'être happées par les obligations familiales et par la responsabilité attendue de la prise en charge de leur mère ou de leur père. L'inflation des soins profanes filiaux supposée peut parfois être régulée, pour un temps, par le maintien dans l'activité professionnelle et (ou) dans les activités associatives. Ces dernières cependant ne sont pas, à elles seules, estimées suffisantes pour contenir les demandes des ascendants, surtout lorsqu'il s'agit d'associations de solidarité. Dans certains cas, les formules possibles de cessation d'activité professionnelle sont récusées de peur d'être «avalée» par les charges auprès de son père, selon les propos d'une personne, ou encore «d'être coincée chez moi... ce qui serait la prison» déclare une autre femme, incitée à prendre en charge sa mère y compris par ses propres enfants. C'est une hiérarchie des rôles qui s'impose ainsi entre sphère privée et sphère publique, hiérarchie que tentent de renégocier les modalités de contournement et de contention mises en œuvre.

Des désengagements de la sphère publique difficiles

Si l'engagement privé est contenu à la faveur d'engagements plus collectifs, nous avons vu qu'il peut aussi s'accélérer avant même la découverte de lieux d'investissement souhaités. L'importance des demandes de l'entourage peut aussi conduire à la réduction ou à l'extinction des engagements collectifs. Nous prendrons ainsi la situation d'une femme, âgée de 68 ans, qui a cessé peu à peu ses responsabilités publiques et associatives du fait de la surveillance et des soins à assurer envers son conjoint. De plus,

elle exerce la fonction de tutelle auprès de sa jeune sœur handicapée, qui vit en résidence depuis le décès de leur mère. Ses mandats politiques et ses engagements associatifs dans le domaine de l'aide à domicile, entre autres, ont été interrompus depuis l'accélération de la maladie de son conjoint, (au moment de l'enquête, en 1999). Malgré l'importance des aides professionnelles diversifiées et des aménagements techniques dont le couple a su s'entourer, la conjointe ressent douloureusement l'éclatement de ses investissements extérieurs, y compris les loisirs en groupe, et le morcellement de la responsabilité domestique et conjugale. Alors qu'elle ne dispose plus d'un lieu de reconnaissance de ses engagements publics, sa maison devient un lieu trop public à ses yeux, du fait de l'étendue des services: «Trop de passages... C'est l'hôpital à la maison». Le repli sur la responsabilité conjugale est alors vécu comme une obligation et une contrainte qui ôte tout rôle social exercé dans un collectif organisationnel qui attribuait une identité, pour soi et pour autrui, par un engagement à caractère altruiste mis en œuvre dans une communauté ancienne d'appartenance. L'engagement conjugal renforce les tâches concrètes et la responsabilité directe mais, cette fois, sans l'attribution d'une identité collective. Les assignations de rôle conjugal au féminin imposent un engagement de fait, mais, dans le même temps, celui-ci n'acquiert aucune reconnaissance collective. On peut alors comprendre l'épuisement moral, au-delà de la fatigue physique, comme une perte d'identité plus globale, traduite par les propos de cette femme: «Non, je n'ai pas du tout envie... Tous les matins, je fais un programme et il n'est jamais réalisé... Moi, je me

considère comme morte depuis six ans... je suis morte à la vie d'avant, il le faut... Enfin, c'est dur... Parce que quelquefois, ça revient au galop la vie d'avant... Et comme issue, il y a quoi? La maison de retraite ou la mort». Exercé au «naturel» et au «devoir», l'engagement privé disparaît ainsi de la scène collective où sont pourtant inextricablement liées les différentes formes d'engagement et les ordres de priorités qui les régissent. Ordres qui se conjuguent selon les normes de responsabilité des différents rôles familiaux (Lavoie, 2000; Pennec, 2000), ainsi que selon le genre et en fonction des contraintes et des insécurités socio-économiques vécues dans la parenté. Faire ou faire faire, ou encore donner de sa personne, c'est aussi payer de sa personne, ou pouvoir payer une autre personne pour faire pour soi ou pour les siens.

Des désengagements temporaires

Une autre situation mérite d'être retenue ici en ce qu'elle révèle des engagements de proximité qui conduisent à mettre en suspens des activités plus collectives. Dans ce cas, il s'agit d'un couple et plus particulièrement de la conjointe, âgée de 68 ans, qui s'investit dans le soutien envers une voisine devenue amie lorsque celle-ci rencontre des difficultés pour entretenir sa maison, pour sortir et, plus globalement, pour conduire sa vie. Cette voisine, après le décès de son fils et de son mari, n'a de relations de parenté qu'avec une belle-sœur elle-même occupée par les soins envers sa propre mère. C'est au nom de la proximité biographique et relationnelle que cette «voisine-amie-aidante» organise les soins entre elle, aidante principale, la belle-sœur vivant à proximité et les professionnels. Son argumentaire du soutien s'avère être très proche de celui des «soignants familiaux de car-

Les tensions entre engagements privés et engagements collectifs, des variations au cours du temps selon le genre et les groupes sociaux

rière» (Pennec, 1997), dans un engagement décrit comme ensemble de devoirs calqués sur le modèle familial : «on ne peut plus l'abandonner, c'est comme la famille... Vous savez maintenant je me suis engagée et je n'aimerais pas partir vu son état de santé. Pour moi cela serait une trahison, je ne l'abandonnerai pas. Je ne la laisserai pas tomber, même le jour où elle ne pourra plus rester chez elle et qu'elle ira à l'hôpital, je continuerai d'aller la voir. J'irai jusqu'au bout si je peux... Quand on a commencé à s'occuper d'une personne, il y a tellement de liens qui se créent, on ne peut plus l'abandonner après, c'est comme la famille». Cette femme collabore avec les professionnels et coordonne le travail de l'ensemble des personnes qui interviennent, famille et services, en «laissant de côté pour l'instant les autres activités et mêmes les sorties». Ses propos soulignent ce qui l'engage et fonde sa responsabilité envers l'autre.

À l'instar de cet exemple, de tels engagements sont manifestes dans l'ensemble des pratiques de voisinage, y compris chez des femmes plus jeunes, et confirmés par l'importance du bénévolat féminin, formel et informel, particulièrement développé dans le social et la santé

comme nous l'avons vu précédemment. Pour les personnels de ces secteurs d'activité, les valeurs et les normes professionnelles renforcent les obligations morales de soutien d'autrui, fréquemment concrétisées dans leurs relations aux vieilles personnes de leur entourage.

Réinvestir la place publique

Les deux situations, présentées dans les univers de la famille et de l'amitié, peuvent donner à penser que les risques d'un désengagement au-delà de ces liens sont probables sur la longue durée. Nous ne pouvons faire référence à un suivi de population sur ces questions mais les données statistiques montrent un accroissement considérable de l'adhésion associative des personnes de plus de 60 ans, qui, en moins de dix années, est ainsi passée de 29 % en 1990 à 40 % en 1999 (Fourel et Loisel, 1999). Pour notre part, nous retiendrons une autre situation pour contrebalancer l'idée d'un enfermement irréversible, bien que présent par ailleurs. Cette fois, la personne considérée est âgée de 64 ans au moment de la rencontre, et elle-même handicapée (depuis sa naissance); c'est après le décès de sa mère qu'elle va reprendre certains engagements et initier de nouveaux rôles sociaux. Mère et fille «se débrouillaient, aidées par une personne qui venait de temps en temps», et la mère refusait les interventions professionnelles, se considérant très valide malgré son âge (86 ans à sa mort). Pour la fille, la disparition de sa mère la «libère... c'est triste à dire, mais ça a été un soulagement... [car] elle avait perdu la tête». Présentée par sa fille comme autoritaire, elle lui interdisait de participer aux voyages organisés par une association de handicapés, après l'avoir contrainte à démissionner de la prési-

dence, ainsi que d'enseigner la catéchèse à son domicile, etc. Peu à peu, elles ne voyaient plus grand monde et ce n'est qu'après la mort de sa mère qu'elle a pu être assistée d'une aide ménagère et surtout reprendre ses activités et engagements extérieurs. Retour donc dans l'association des personnes handicapées et reprise des voyages malgré l'élévation de ses difficultés motrices, et reprise et réorganisation de la catéchèse. Débutée dans les années 1970, cette activité était alors réalisée chez elle mais, sous la pression de sa mère, elle a dû y renoncer dans les années 1980. Après plus de dix ans d'interruption, cette femme va se réengager auprès d'une dizaine d'enfants, tous les mardis, dans les locaux du patronage cette fois, imposant du même coup la réalisation d'une pente d'accès (qui sera suivie de réalisations similaires dans des locaux publics).

Nous avons présenté trois configurations dans lesquelles les engagements tantôt se jouent sur la scène publique et tantôt se nouent au plus près des personnes proches, le plus souvent en situation de vulnérabilité. Les individus qui s'engagent dans la responsabilité à l'égard d'autrui expriment les différentes valeurs qui fondent leurs pratiques tout en soulignant les contextes qui peuvent les imposer, en totalité ou en partie.

Pour conclure

Nous avons vu comment certains dilemmes se font jour entre une responsabilisation accrue et la délégation des responsabilités, entre les nouveaux engagements dans l'espace public et le prolongement des engagements dans l'espace privé. Responsabilité problématique parce qu'elle met aux prises les souhaits d'autonomie pour soi et la recherche du maintien de l'autonomie de ses

proches, tâche parfois impossible et toujours ardue (Pennec, 2004). Les pressions à l'engagement, relationnel et de soin, s'ancrent aussi dans le cumul des rôles de femme : conjointe, fille, voisine, amie, bénévoles et professionnelles, certes selon les déterminants des contextes privés, mais aussi sous l'effet des appels publics à participation. Ainsi, en France, l'Allocation personnalisée à l'autonomie démontre les effets d'imposition, selon les milieux sociaux, d'un engagement privé contraint, en particulier pour les enfants devenus employés de leurs parents, et de clôture sur l'espace et le temps familial au moment même où les souhaits d'ouverture sur de nouvelles temporalités et divers mondes sociaux sont formulés par l'ensemble des personnes de ces groupes d'âge. Dénommée parfois « retraite-mosaïque » pour la diversité des activités expérimentées, la vie des nouveaux retraités (comme celle des plus anciens) reste aussi une mosaïque sociale fragmentée dans ses possibilités d'engagement. Les politiques menées par les États en matière de soutien et de soin aux handicaps et aux maladies contribuent à façonner directement les formes d'engagement dans la cité, dans les situations étudiées ici, pour les générations en fin d'activité ou en début de retraite.

L'analyse des engagements, à quelque niveau que ce soit, suppose aussi de mieux comprendre « la construction de l'autre et la gestion du rapport à l'autre » comme l'écrit Anne Gotman (2003) traitant de l'hospitalité. C'est la question de l'altruisme et de la responsabilité, en tant que représentations et pratiques régulées par les effets cumulés des affections, des obligations et des règles éthiques, qu'il nous semble nécessaire de

mieux prendre en considération, l'engagement inscrivant le cycle du don dans le cours de ses interactions.

Simone Pennec
Atelier de recherche sociologique
(EA 3149)
Brest, Université de Bretagne occidentale

Notes

¹ Les recherches sur les solidarités familiales (Pennec, 1997, 2002) et les études concernant le voisinage (Pennec et al., 2002, 2003) se rapportent à des personnes qui appartiennent à la génération dite « intermédiaire » et aux générations plus âgées.

² L'étude (Pennec et al., 2000) a été menée — par entretiens et par questionnaires — auprès de personnes en activité professionnelle (149), de personnes quittant leur travail du fait de leur prochaine retraite (272) et de personnes en retraite depuis une ou plusieurs années (150). Ces populations au travail ou ayant achevé leur activité professionnelle sont étudiées à travers la manière dont elles conjuguent leurs âges, les relations aux autres groupes d'âge au travail ainsi que leurs représentations et leurs pratiques des fins de carrière. Pour une partie de la population, l'expérience de la cessation d'activité professionnelle est analysée au plan des socialisations familiales et de proximité ainsi qu'au plan des réseaux de socialisation plus étendus. Autres précisions : 402 questionnaires auprès de : 120 personnes en formation de longue durée, 272 personnes en stage de préparation à la retraite, 10 personnes ayant participé à des stage de préparation à la retraite. 173 entretiens auprès de : 32 personnes en activité, 141 personnes à la retraite (101 entretiens courts auprès de « retraités ruraux » et 20 entretiens de couple, dont 15 en situation d'entretien renouvelé à la suite d'un premier entretien réalisé avant le départ à la retraite).

³ Le caractère très majoritairement féminin de cette population, dans les études citées

ici comme dans ces secteurs d'activité, nous conduit à retenir l'usage du féminin dans la présentation des personnes.

Bibliographie

ARBORIO, Anne-Marie. 2001. *Un personnel invisible. Les aides-soignantes à l'hôpital*. Paris, Anthropos.

CHARBONNEAU, Johanne. 2003. *Formes inédites de responsabilité sociale et politique chez les femmes*. Séminaire Épistémologie et Genre, Brest, Université de Bretagne occidentale.

CHARBONNEAU, Johanne, et Philippe ESTÈBE. 2001. « Entre l'engagement et l'obligation, l'appel à la responsabilité à l'ordre du jour », *Lien social et Politiques*, 46.

COGNET, Marguerite. 2002. « Les femmes, les services et le don », dans *Femmes et engagement, Cahiers de recherche sociologique*, 37.

DÉCHAUX, Jean-Hugues. 1994. « Les échanges dans la parenté accentuent-ils les inégalités ? », *Sociétés contemporaines*, 17.

DÉCHAUX, Jean-Hugues. 1996. « Les services dans la parenté : fonctions, régulations, effets ? » dans J.-C. KAUFMANN, dir. *Faire ou faire faire ? Familles et services*. Rennes, Presses universitaires de Rennes.

DEMAZIÈRE, Didier. 2002. « "Chômeurs âgés" et chômeurs "trop vieux". Articulation des catégories gestionnaires et interprétatives », *Sociétés contemporaines*, 48

DOUGUET, Florence. 2000. « Hommes et femmes au travail. Étapes et tournants de carrière », dans S. PENNEC, dir. *Construction sociale du parcours des âges à travers les temps de travail, de formation et de retraite*. CNRS Santé-Société. Brest, ARS-Université de Bretagne occidentale. Vol. 2, 303 p.

DUSSUET, Annie. 2002. « Le genre de l'emploi de proximité », *Lien social et Politiques*, 47.

Les tensions entre engagements privés et engagements collectifs, des variations au cours du temps selon le genre et les groupes sociaux

- FERRAND-BECHMANN, Dan., dir., Ron MELCHERS, Sarah BORATAV et Axelle BRODIEZ. 2003. *Pratiques associatives au féminin*. Paris, Ligue de l'enseignement et Centre d'études des solidarités sociales.
- FOUREL, Christophe, et Jean-Pierre LOISEL. 1999. «Huit Français sur dix concernés par la vie associative», *Consommations et modes de vie*, 133. Paris, CREDOC.
- GUILLEMARD, Anne-Marie. 2003. *L'âge de l'emploi. Les sociétés à l'épreuve du vieillissement*. Paris, A. Colin, 286 p.
- GAUDET, Stéphanie, et Johanne CHARBONNEAU. 2002. «Responsabilité sociale et politique chez les femmes», dans *Femmes et engagement. Cahiers de recherche sociologique*, 37.
- GOTMAN, Anne. 2001. *Le sens de l'hospitalité. Essai sur les fondements sociaux de l'accueil de l'autre*. Paris, PUF.
- GUICHARD-CLAUDIC, Yvonne, Simone PENNEC, Françoise LE BORGNE-UGUEN et Laurence THOMSIN. 2001. «Faire l'expérience de la retraite, au masculin et au féminin. Des parcours diversifiés selon les appartenances sociales», *Les cahiers du genre*, 31.
- HATCHUEL, Georges, et Jean-Pierre LOISEL. 1998. «L'adhésion aux associations reste à un niveau élevé. Plus de seniors, moins de militants», *Consommations et modes de vie*, 123. Paris, CREDOC.
- HAVARD-DUCLOS, Bénédicte. 2002. *Entre philanthropie et syndicalisme. Militants et mal-logés de l'association Droit au logement (DAL)*. Université Versailles Saint-Quentin en Yvelines, thèse pour le doctorat de sociologie sous la dir. d'O. Schwartz.
- JENSON, Jane. 1993. «Représentations des rapports sociaux de sexe dans trois domaines politiques en France», dans A. GAUTIER et J. HEINEN. *Le sexe des politiques sociales*. Paris, Côté femmes.
- KAUFMANN, Jean-Claude. 1996. *Faire ou faire faire ? Familles et services*. Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- LAVOIE, Jean-Pierre. 2000. *Familles et soutien aux parents âgés dépendants*. Paris et Montréal (Qc), L'Harmattan.
- LE BORGNE-UGUEN, Françoise. 2001. «Parcours de grand-maternité : entre engagement et retraits», dans F. de SINGLY, dir. *Être soi d'un âge à l'autre. Famille et individualisation*. Paris, L'Harmattan.
- LE BORGNE-UGUEN, Françoise, et Simone PENNEC. 2000. *L'adaptation de l'habitat chez des personnes (de plus de 60 ans) souffrant de maladies et de handicaps et vivant à domicile*. MiRe-CNAV. Brest, ARS-Université de Bretagne occidentale. Vol. 1 et 2, 212 et 105 p.
- LE BORGNE-UGUEN, Françoise, et Simone PENNEC. 2004. «Les solidarités familiales aux prises avec les mesures de protection juridique concernant des parents âgés», *Recherches familiales*, 1.
- LOISEAU, Dominique. 1996. *Femmes et militantismes*. Paris, L'Harmattan.
- PENNEC, Simone. 1997. *Le traitement de la maladie, de la vieillesse et de la mort. Familles et politiques publiques*. Brest, Université de Bretagne occidentale.
- PENNEC, Simone. 1998. «Les pratiques filiales dans l'accompagnement des ascendants dépendants», *Prévenir*, 35.
- PENNEC, Simone. 1999. «Les femmes et l'exercice de la filiation envers leurs ascendants» dans S. PENNEC, dir. *Les parcours de vie des femmes, Travail, famille et représentations publiques*. Paris, L'Harmattan.
- PENNEC, Simone, dir., et F. LE BORGNE-UGUEN, F. DOUGUET, Y. GUICHARD-CLAUDIC et L. BEN MOUSSI. 2000. *Construction sociale du parcours des âges à travers les temps de travail, de formation et de retraite*. CNRS Santé-Société. Vol. 1, 2 et 3, 345, 303 et 271 p. Brest, UBO.
- PENNEC, Simone. 2001. «Les liens sociaux au moment du passage à la retraite : différences entre les sexes», dans M. LEGRAND, dir. *La retraite, une révolution silencieuse*. Toulouse, Erès.
- PENNEC, Simone. 2002. «La politique envers les personnes âgées dites dépendantes : providence des femmes et assignation à domicile», *Lien social et Politiques*, 47.
- PENNEC, Simone, et Françoise LE BORGNE-UGUEN, dir. 2002. *Ce que voisiner veut dire*. Fondation de France. ARS. Brest, Université de Bretagne occidentale, 181 p.
- PENNEC, Simone. 2003. *Formes de voisinage et d'entourage en situation de handicaps*. Fondation de France. ARS. Brest, Université de Bretagne occidentale, 80 p.
- PENNEC, Simone. 2004a. «Les solidarités de voisinage au féminin, des rôles entre proximité et distance», dans Ph. PITAUD, dir. *Isolement et solitude des personnes âgées : l'environnement solidaire. Une perspective européenne*. Toulouse, Erès.
- PENNEC, Simone. 2004b. «La souffrance des proches : des ajustements négociés entre ses propres valeurs et normes de santé, celles de la famille et celles des professionnels», dans F. BOUCHAYER, G. CRESSON, S. PENNEC et F.-X. SCHWEYER, dir. *Normes et valeurs dans le champ de la santé*. Rennes, Éditions ENSP (parution en cours).
- QUÉNIART, Anne, et Jocelyne LAMOUREUX. 2002. «Présentation», dans *Femmes et engagement, Cahiers de recherche sociologique*, 37.
- QUÉNIART, Anne, et Julie JACQUES. 2002. «Trajectoires et sens de l'engagement chez les jeunes militantes féministes», dans *Femmes et engagement, Cahiers de recherche sociologique*, 37.

ROUX, Nicole. 2001. «Le militantisme associatif : engagement féminin et masculin», dans V. CHARBONNIER et al., éd. *Libre prétexte : mélanges offerts en hommage à Jean-Paul Molinari*. Nantes, Université de Nantes-LESTAMP.

ROUX, Nicole, et Bénédicte HAVARD-DUCLOS. 2003. *Engagement de proximité. Symposium*. Brest, ARS-Université de Bretagne occidentale (à paraître).

WEBER, Florence, Séverine GAJARD et Agnès GRAMAIN, dir. 2003. *Charges de famille. Dépendance et parenté dans la France contemporaine*. Paris, Éditions La Découverte, Textes à l'appui, série «Enquêtes de terrain».